

mazières-en-gâtine

Qualité de l'eau à la Touche-Poupard

Le conseil municipal de Mazières-en-Gâtine a pris les décisions suivantes.

Convention de mutualisation. Une nouvelle convention sera mise en place concernant la mutualisation du restaurant scolaire du collège avec les écoles primaires et maternelles de Mazières-en-Gâtine. Le conseil départemental prolonge sur les bases de la nouvelle disposition à partir du 1^{er} janvier 2018 en année civile. Les tarifs ne changent pas.

Validation du rapport de la Clect. La commission locale d'évaluation des charges transférées afin d'assurer et d'évaluer les charges transférées travaille sur les charges et les compétences « économie et tourisme » pour la communauté de communes Val de Gâtine. Pour Mazières-en-Gâtine sont concernés la zone du Petit-Niorseau, 100 € pour l'éclairage et 73 € pour une borne incendie.

Réaménagement du bassin de la Touche-Poupard. Il concerne sept communes du département pour une population totale de 3.100 habitants : Exireuil, Saint-Georges-de-

Noisé, Clavé, Verruyes, Saint-Lin, Mazières-en-Gâtine et Vouhé. Le maire Alain Clairand, précise que l'eau du barrage présente une bonne qualité de l'eau, par des faibles concentrations en nitrates. Néanmoins des produits phytosanitaires sont détectés régulièrement, des valeurs toujours très inférieures à la norme eau brute, les deux usines sont équipées de filtres à charbon actif. Aussi, le syndicat des eaux du Sertad s'est engagé, depuis 2004, dans la démarche Re-Sources, afin de conserver durablement la qualité de l'eau brute du barrage de la Touche-Poupard. Un contrat territorial a été signé en 2007 entre le Sertad et l'Agence de l'eau Loire Bretagne, en présence du préfet des Deux-Sèvres. Le but de ce contrat pluriannuel (2007-2011) est de mettre en place un programme d'actions concertées avec l'ensemble des acteurs du Bassin versant. L'objectif prioritaire est de maintenir une bonne qualité de l'eau. Ainsi, tout au long des cinq années du contrat, des actions et des partenariats ont

été mis en place sur le territoire dans le but d'atteindre ces objectifs. Le maire souligne que l'ensemble des résultats et conclusions de ces deux études devront permettre de réorienter la stratégie afin d'élaborer un nouveau contrat territorial pluriannuel en 2018 pour la qualité de l'eau sur le bassin versant de la Touche-Poupard.

Rythmes scolaires. Le ministère de l'Éducation nationale recense les avis de chaque établissements scolaires avec l'aval des conseillers municipaux de chaque municipalité, sur le rythme des jours scolaires de 4 jours ou 4 jours et demi. Une réponse attendue avant le 15 décembre en soulignant que la communauté de communes Val de Gâtine rendra les décisions définitives.

Radars pédagogiques. Le maire propose une réflexion sur l'acquisition de radar pédagogique, de les installer dans l'agglomération du bourg de Mazières-en-Gâtine, sur divers endroits stratégiques dont la vitesse n'est pas toujours respectée.

